



## Communiqué de presse

### **RASSEMBLEMENT et manifestation MERCREDI 6 AVRIL à midi au 45 RUE STENDHAL (PARIS 20<sup>e</sup>)**

#### **HOMMAGE à Moussa GASSAMA, mort au travail et dénonciation de ces conditions de travail**

M. Moussa GASSAMA est mort le samedi 5 mars des suites d'une chute mortelle le 21 février au 45 rue Stendhal alors qu'il nettoyait les fenêtres du Centre d'action sociale de la ville de Paris (CASVP) dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement.

Le matériel de sécurité, une perche télescopique, pour nettoyer les vitres en hauteur, n'a pas été retrouvé...

L'entreprise Maintenance Industrie a réalisé en 2020 un bénéfice de 463 600 euros et on ne sait pas combien la ville de Paris a économisé en recourant à cette société plutôt que d'embaucher directement des salariés.

Ce bénéfice annuel de plusieurs centaines de milliers d'euros et ces économies publiques se font aux dépens de la santé et de la sécurité de ses salariés et met la vie des travailleuses et des travailleurs du nettoyage en danger tous les jours.

La sous-traitance accroît les risques d'accident au travail. La ville de Paris, entreprise donneuse d'ordre, se décharge de tâches qui lui incombent, assurer la propreté des locaux de ses salariés. Tout en mettant en concurrence les entreprises sous traitantes dans le cadre d'un appel d'offres avec une logique du moins disant ( le moins cher), elle transfère les risques d'accident du travail lors du nettoyage des vitres aux salariés de l'entreprise sous traitante Maintenance Industrie. Dans le livre *Les risques du travail* Annie Thebaud-Mony et Michael Quinlan écrivent « *La relation commerciale client-fournisseur* » (ville de Paris/Maintenance Industrie) « *évacue toute autre forme de contractualisation entre le donneur d'ordre et les salariés impliqués dans l'activité. En revanche, toute exigence du « client » fut elle contradictoire avec le code du travail devient incontournable ...* ». C'est notamment pour ces raisons que 'la CGT dénonce le recours sous-traitance et revendique l'internalisation de ces tâches au sein de la ville de Paris.

Un C.S.E. s'est tenu le 10 mars chez l'employeur Maintenance Industrie et deux CHSCT se sont tenus au sein du CASVP les 15 et 31 mars afin d'établir les circonstances de l'accident dans les Instances Représentatives du Personnel.

En 2019, l'assurance maladie a recensé 733 décès au travail, soit 2 par jour.

Les salariés ne doivent pas perdre leur vie à la gagner en travaillant. La vie avant les profits et les économies !

L'Union Départementale CGT de Paris, son collectif CGT parisien du nettoyage, et la CGT CASVP dénoncent les économies faites par la ville de Paris et son entreprise sous-traitante et appellent à un rassemblement le mercredi 6 avril au 45, rue Stendhal à midi.

#### **La santé avant les profits et les économies**

**RASSEMBLEMENT MERCREDI 6 AVRIL A 12H AU 45 rue Stendhal**

**Pour dire Assez de la sous-traitance qui provoque jusqu'à la mort au travail**

**Internalisation des tâches de nettoyage à la ville de Paris**

Contacts pour toute information complémentaire :

Union Départementale CGT de Paris : 01 44 78 53 31

CGT CASVP : Simon LE CŒUR 07 86 71 02 79

Collectif parisien CGT du nettoyage : 06 50 76 05 90